



Anticiper la décision publique

Conseil en affaires publiques pour l'industrie et l'énergie, en France et dans l'Union européenne.

Une décision publique se prépare longtemps avant d'être annoncée. La valeur des affaires publiques tient d'abord à l'anticipation : comprendre ce que la puissance publique cherche à résoudre, si possible avant elle, et y inscrire la position de l'entreprise. J'accompagne dans cette démarche les dirigeants d'entreprises technologiques et industrielles, ainsi que les organisations professionnelles.

Ce qui fait la différence

Anticiper plutôt que réagir. Quand un sujet devient visible, l'essentiel est souvent arbitré. L'enjeu est d'identifier les questions qui viendront à l'agenda, et le moment où elles s'y inscriront.

Répondre aux objectifs de l'État, pas seulement aux siens. Une administration bouge quand elle est convaincue qu'une position répond à ses propres besoins et contraintes : souveraineté, emploi, finances, réponse à un objectif de politique publique.

Identifier le vrai lieu de la décision. Services ou cabinets, Parlement, Paris ou Bruxelles, niveau technique ou niveau politique : on perd beaucoup d'énergie à convaincre ceux qui ne décident pas.

Ne pas rester seul. Une position porte quand elle est partagée : par une filière, par des alliés, parfois par des concurrents.

Tenir dans la durée. L'influence se construit sur un cycle de décision, pas en un rendez-vous.

Le signe visible : vous découvrez les décisions qui vous concernent. La vraie cause : votre position s'est construite après que d'autres ont posé le problème.

Mon rôle

Ce que j'apporte. Une lecture des enjeux et acteurs, une stratégie et un positionnement. Je tiens la plume des documents qui vous engagent, je prépare vos dirigeants et accompagne votre dossier dans la durée.

Ce qui vous revient. La parole publique : c'est l'entreprise, qui connaît son marché, que l'administration doit entendre. Lorsque vos dirigeants portent votre position auprès des pouvoirs publics, je les accompagne, de la préparation au suivi.

Parcours

Depuis 2017, au cœur de la décision publique : sept ans au ministère de l'Économie et deux au MEDEF, du côté de l'administration comme des entreprises, à Paris comme à Bruxelles.

- **Ministère de l'Économie, chef de projet hydrogène, 2022–2026.** Pilotage de la stratégie nationale hydrogène, préparation des arbitrages interministériels avec les cabinets ministériels et Matignon ; préparation des décisions des ministres et de la direction générale, accompagnement de leurs échanges avec les dirigeants industriels ; participation à la négociation de RED III et du paquet gaz, en première ligne sur la reconnaissance de l'hydrogène bas carbone.
- **Ministère de l'Économie, politique industrielle européenne et Pacte vert, 2020–2022.** Négociation des volets industriels du paquet Fit for 55, de la taxonomie verte, du règlement batteries et du Critical Raw Materials Act ; pilotage des priorités industrielles de la Présidence française du Conseil de l'Union européenne en 2022.
- **MEDEF, 2018–2020.** Responsable des affaires européennes : représentation des intérêts de l'industrie française auprès des institutions européennes et conseil aux entreprises adhérentes.
- **Direction générale du Trésor, 2017–2018.** Conseiller auprès du Parlement européen sur les textes relatifs au marché intérieur et aux affaires juridiques.
- **Publication et formation.** Auteur du [Manuel d'influence dans la recherche et l'innovation en Europe](#) (2021), référence pour la présence des acteurs privés français à Bruxelles, issu d'un groupe de travail que j'ai piloté ; Sciences Po Paris et London School of Economics.



Formats d'intervention

- **Diagnostic stratégique.** Où se joue votre sujet, qui le décide, quand agir et avec quelle position. Une mission courte, conclue par une note de recommandation.
- **Conduite d'un dossier.** Un sujet précis, avec un objectif, un calendrier et un périmètre définis. Par exemple, pour une organisation professionnelle : l'élaboration d'un rapport de propositions en vue d'une échéance électorale, puis son portage.
- **Conseil stratégique dans la durée.** Un accompagnement régulier des dirigeants, dans un volume défini chaque mois, sur une durée minimale de six mois : arbitrage des priorités, positionnement, préparation des échéances, prises de contact. Le nombre d'entreprises accompagnées est volontairement limité.

Honoraires sur devis, au forfait ou par abonnement mensuel.

Pour qui, et par où commencer

Pour qui. Les entreprises technologiques et industrielles, notamment ETI, PME et start-ups, qui n'ont pas de direction des affaires publiques dédiée, et les fédérations et associations professionnelles.

Ce que je défends. J'accompagne les entreprises et les filières dont les projets accélèrent la double transition, écologique et numérique, ou renforcent la souveraineté industrielle et technologique de la France et de l'Europe : industrie décarbonée, énergies bas carbone, technologies propres, numérique, matières premières critiques, base industrielle et technologique de défense, innovation de rupture. Je choisis mes dossiers en conséquence.

Par où commencer. Un premier échange de 30 à 60 minutes avec premier avis, gratuit et sans engagement, pour qualifier votre sujet : l'enjeu, le calendrier, ce qui a déjà été engagé, là où je pourrais vous aider.

Engagements

Ancien agent public, j'exerce dans le respect de l'avis de déontologie rendu à mon départ de l'administration. Avant toute acceptation, je vérifie l'absence de conflit d'intérêts et vous indique dès le premier échange si votre dossier est concerné par ces réserves, notamment dans l'hydrogène, au cœur de mes précédentes fonctions. Les informations issues de mes anciennes fonctions restent couvertes par le secret professionnel, sans limite de durée. Déclaration au répertoire de la HATVP et au registre de transparence de l'Union européenne dès que l'activité le requiert ; confidentialité et secret des affaires ; pas de mission contraire à la position d'une autre entreprise accompagnée sur un même dossier ; responsabilité civile professionnelle en place.

Me contacter pour un premier échange, gratuit et sans engagement : Martin Garrigue • martin.garrigue@kinetis-consulting.fr • [LinkedIn](#)

Kinetis est mon cabinet de conseil indépendant : vous travaillez avec moi, pas avec une équipe.

Kinetis — Là où les projets deviennent l'industrie de demain